

CHAPITRE II.

Ce qu'on ne peut attendre, & ce qu'on peut espérer des divers Gouvernemens connus en Europe, relativement à la Législation.

JE vous ai écouté avec la plus grande attention, dit Milord; plus vous vous êtes étendu sur les sages précautions avec lesquelles un Législateur doit ménager les vices & les préjugés d'un peuple, & plus je crains que vous n'ayez eu raison de n'appeller vos Loix que d'agréables rêveries. La révolution de Gustave Vasa prouve que rien n'est impossible à un Législateur habile; mais tous les talens de ce grand homme n'auroient-ils pas été perdus pour sa Patrie, si au lieu de naître dans une Nation violemment agitée par ses désordres, & dont les Loix n'avoient aucune consistance, il eût paru chez un peuple qui auroit vécu tranquillement au milieu de ses vices, de ses préjugés

& des malheurs avec lesquels il auroit été familiarisé? Toute réforme est praticable sous la main d'un homme de génie; mais il faut qu'il lui soit permis d'agir. A l'exception de la Pologne qui est trop malheureuse aujourd'hui pour ne pas se prêter à de nouvelles Loix, & où il pourroit par conséquent s'élever un Gustave Vasa; je ne vois dans toute l'Europe que des Gouvernemens propres à désespérer tous les Lycurgues & tous les Solons du monde.

Je vous en prie, continua Milord, comment voudriez-vous qu'un Sultan yvre de son pouvoir, & abymé dans l'ignorance & la crapule de son serail, qui ne voit rien, qui n'entend rien, ou qui ne voit & n'entend que des femmes & des hommes qui lui ressemblent, & qui jouissent de son pouvoir & de sa stupidité; osât s'élever jusqu'à penser qu'il est de son devoir de rendre heureux les esclaves qu'il méprise? Son ame est toute dans ses sens, & ses sens rassasiés ne l'avertissent de rien que de l'ennui qui l'accable. Quelle autre réforme peut-il méditer que celle d'une Sultane ou

d'un favori qui ne savent pas avec assez d'art préparer les plaisirs, ou prévoir ses caprices? Tout Constantinople est en feu; les Janissaires furieux ont pris les armes; ils demandent à grands cris la tête du Sultan ou de son Visir; on veut un autre maître; mais personne n'a l'esprit de demander un autre Gouvernement. Voilà l'image de l'Empire des Turcs. Placez là Gustave Vasa: Qu'y fera-t-il? Mais soyez sûr que tous les Sultans & tous les fots peuples de l'Europe ne sont pas à Constantinople.

Ce qu'on appelle communément une Monarchie tempérée, ne me donne pas de grandes espérances. Les ames, il est vrai, ne sont point encore glacées par la crainte; mais elles sont cependant assez dégradées pour ne rien desirer avec force. Familiarisé avec les abus, & trop ignorant pour en prévoir les suites; on est bien plus disposé à en laisser naître de nouveaux, qu'à réprimer les anciens par des Loix salutaires. Je me mets à la place d'un Prince qui commande une Nation accoutumée

à s'accommoder de tout. Qu'arrivera-t-il? Je jouirai d'une fortune & d'une sécurité assez grandes pour me croire au-dessus de ces Loix, par lesquelles je dois, dit-on, me gouverner, & qui contrarient toujours quelqu'une de mes passions. Distract par des plaisirs, entouré de flatteurs qui forment une barrière entre la vérité & moi; les foibles murmures, les plaintes légères de mon peuple ne monteront point jusqu'aux pieds de mon trône, pour m'avertir de mes devoirs. Quand rien ne me manque, convenez qu'il seroit fort étrange que je m'avisasse de soupçonner que mon Royaume peut avoir des besoins.

Mais je suppose que par un effort de génie je me dérobe à mes préjugés, & veuille suspendre quelques désordres; quelle alarme ne répandrai-je pas dans ma Cour? Ces hommes en apparence si dociles & si rempans, craignent trop que je ne sois juste, pour ne pas faire avorter mes généreux projets. Ruse, fraude, intrigue; ils tenteront tout; & je vous avoue qu'il est très-vraisemblable que je n'aurai pas le cou-

rage & la fermeté dont j'aurois besoin pour réussir. Vous voyez ce qui résultera de là. Tenter inutilement de corriger de mauvaises Loix, c'est les confirmer. On s'accoutume à ses vices, les abus se multiplient, & les maux de l'Etat deviennent incurables. Tel est le progrès des passions lâches qui avilissent & dégradent une Nation, que ce que je pourrois encore exécuter aujourd'hui avec un courage & une prudence médiocres; mon Successeur avec les vertus & les talens d'un Trajan ou d'un Marc-Aurele, n'osera pas même y penser.

Passons actuellement dans les pays où la Puissance législative est déposée dans les mains des citoyens. Je fais que les devoirs de la justice & de l'humanité y sont mieux remplis qu'ailleurs; cependant combien leur constitution n'est-elle pas encore éloignée de ce point de perfection auquel vous aspirez. Qu'importe que nous ayons un Parlement, & que nous puissions élire librement nos Représentans, si nos mœurs sont telles que nous abusons de notre liberté, & que nous vendions nos suffrages? Dans toutes

les Nations libres de l'Europe, l'avarice ou l'ambition infecte les hommes que nous avons chargés de nous faire des Loix: comment donc peut-on espérer qu'ils proscrireont des passions dont ils sont esclaves? Plus vous m'avez fait sentir le prix de l'égalité, moins je suis rassuré. Nulle part je ne trouve une balance égale entre les différens Ordres de l'Etat; chez nous elle penche continuellement du côté du Roi, & chez vous du côté de la Noblesse; ainsi les deux Nations les plus libres de l'Europe & les mieux constituées, tendent continuellement à se déformer; & bien loin d'espérer des Loix plus salutaires, je crains la ruine entière de celles que nous avons.

Ce ne sont pas nos mœurs seules, poursuit Milord, ni les vices de nos Gouvernemens qui m'effrayent; c'est l'étendue même des Etats qui m'ôte toute espérance. Créez à votre gré des Aristides, des Epaminondas, des Catons; répandez-en un douzaine ou deux en Suede & en Angleterre; & vous verrez que nous n'en serons pas plus avancés qu'auparavant. Je vais plus loin, & quand ces sages seroient

chargés de nous donner des Loix, je gagerois que nous trouverions le secret d'y déobéir. En effet, quel homme peut avoir assez de génie & de courage pour imprimer un mouvement nouveau, & donner de nouvelles mœurs à cette masse énorme de grandes Provinces qui ne composent qu'une seule Société? Il succombera nécessairement sous le poids d'une pareille entreprise. Si un ancien, je crois que c'est Aristote, a eu raison de dire qu'un Dieu même ne pourroit établir une bonne police dans une Cité trop nombreuse: que penseroit-il de nos vastes Etats, où le vice s'accrédite si aisément dans l'obscurité, & n'est souvent connu des Magistrats que quand il est assez fort pour les braver?

Les petites Républiques des anciens avoient un grand avantage sur nos Etats modernes, qui sont si fiers de ces grandes possessions qui les affoiblissent, en relâchant tous les ressorts du Gouvernement. La médiocrité de leur fortune modérait les desirs des Magistrats & des Citoyens; on y étoit plutôt ambitieux qu'avare. En Europe

tous nos vœux sont immodérés. Les Etats qui se croient forts font des entreprises au-dessus de leurs forces, & les citoyens ne sont qu'avares. Le petit nombre des citoyens n'en com-
po-
soit en quelque sorte qu'une seule famille. Ils se connoissoient tous; ils pouvoient s'entendre aisément & se concilier. Aujourd'hui une Société est, pour ainsi dire, composée de plusieurs peuples qui ont, ou croient avoir des intérêts opposés. Les Comices des anciens étant très-fréquentes, parce qu'elles pouvoient s'assembler sans peine & sans frais; les intérêts publics n'étoient jamais oubliés. Pour nos assemblées générales, elles sont à charge aux citoyens, par conséquent elles sont rares; & on y arrive plus plein de ses affaires domestiques que de celles de la Patrie. Autrefois, si une République avoit un vice, souvent tous les citoyens en souffroient, & faisant un effort général pour se corriger, il étoit bien difficile qu'on ne trouvât pas enfin un remède à ses maux. Il ne falloit qu'un bon citoyen, un bon Magistrat, un bon moment pour faire

prendre une résolution salutaire. C'est ainsi qu'en un jour Lycurgue fit de Lacédémone une République nouvelle. C'est ainsi que les différens partis qui divisoient Athènes se lâchèrent enfin de leurs haïnes, & convinrent de prendre Solon pour arbitre, & d'obéir aux Loix qu'il leur dicteroit. Enfin, c'est ainsi que les Romains, avant qu'ils se fussent agrandis & corrompus par leurs conquêtes, trouvèrent toujours, dans la sagesse de leurs Magistrats, un remède efficace pour tous leurs maux. Chez nous, au contraire, tout est si bien ordonné que ce qui fait le malheur des uns fait le bonheur des autres. La constitution n'a pas un vice qui ne soit avantageux à un grand nombre de citoyens; & comptez que plus ce vice sera considérable, plus ses protecteurs seront puissans. En voyant ce qu'il faudroit faire, jamais on ne le fera. Un abus disparoît, mais il n'a pas été corrigé; un autre abus lui a succédé, & nous aurions à la fois tous les vices, si heureusement ils n'étoient pas tels, qu'ils ne peuvent point subsister ensemble.

Courage, Milord, répondit notre Philosophe, il me semble que vous avez fait des progrès assez rapides dans la bonne doctrine. Mais permettez-moi de vous le dire, peut-être donnez-vous aux anciens quelques éloges qu'ils ne méritent pas, & peut-être désespérez-vous trop aisément des modernes. Si vous me transportez à Constantinople ou dans quelque autre pays abruti par le despotisme, je conviendrai sans peine qu'il n'y faut attendre aucune révolution heureuse. Mais il n'en est pas tout-à-fait de même à l'égard des Monarchies que vous appellés tempérées. Si rien ne s'oppose à la pente naturelle de ce Gouvernement, j'avoue qu'il deviendra en peu de tems le despotisme de Turquie & de Perse. C'est ici que j'implore les caprices heureux de la fortune. Puisque le nom du despotisme est odieux dans ces Monarchies tempérées; puisque le Prince se soumet encore à de certaines formalités; puisqu'il daigne écouter des remontrances; puisque l'esprit de la Nation est encore un frein capable de l'arrêter & de sus-

pendre les abus ; pourquoi ces mœurs nationales ne pourroient-elles pas causer une révolution ? C'est ainsi que sous Jacques I. vous commençâtes à vous plaindre du joug rigoureux que vous portiez depuis le règne de Henri VIII, & vous êtes parvenus à le secouer. C'est ainsi que vous avez vu se former une République dans les Pays-bas, quand Philippe II. traita en esclaves des hommes qui n'étoient pas encore familiers avec l'esclavage. S'il suffit d'un Jacques I. ou d'un Philippe II. Princes qui ne sont pas rares, pour produire de grands changemens ; vous voyez, dit notre Philosophe en riant, qu'il ne faut désespérer de rien. Mais parlons sérieusement. Sans prendre les armes, sans faire la guerre civile, parti que je condamne pour cent raisons, & que je crois très-dangereux dans une Monarchie où le Prince tient entre ses mains toutes les richesses & toutes les forces de l'Etat ; pourquoi ne resteroit-il aucune ressource à une Nation qui est sur le penchant de sa ruine ?

Tout bien considéré, bien pesé, bien examiné, on trouve dans l'Histoire

quelques Princes qui, ayant la sagesse d'être effrayés de leur toute-puissance, en ont remis volontairement une partie à leur Nation. Pourquoi ce qui est déjà arrivé n'arriveroit-il pas encore ? Calculez, si vous le voulez, combien il faut de siècles pour produire un Théopompe, un Trajan, un Antonin, un Charlemagne, je vous accorderai tout le tems que vous me demanderez ; mais enfin ces grands hommes peuvent renaître, & je suppose qu'il en naisse un sur le trône d'une Monarchie tempérée : voici mes raisonnemens. D'abord il ne sera point gâté par son éducation, parce que ces âmes supérieures tiennent tout d'elles-mêmes, s'élèvent par leurs propres forces & ne cèdent point à l'exemple. J'espère ensuite qu'on lui dira au moins une fois qu'on n'est pas Roi seulement pour son plaisir, & qu'un Prince est obligé de rendre ses sujets heureux. Cette vérité ne sera pas perdue. A peine mon jeune Monarque commencera-t-il à réfléchir, qu'il sentira toute l'étendue de ses devoirs. On aura beau lui dire qu'il est l'image de Dieu sur la terre, il verra bien qu'il

n'est qu'un homme, & qu'en se chargeant de tout faire dans son Royaume, il se réduit à la condition humiliante d'un automate qui n'agit que par des impressions & des mouvemens étrangers. Bientôt la grande ame se déploie, & mon héros ne se charge que d'un fardeau qu'il puisse porter.

Tenant cependant par quelque fil aux foiblesses de l'humanité, ce ne fera point sans une sorte d'étonnement qu'il balancera à se dépouiller de sa toute-puissance; mais la magnanimité l'emportera enfin sur la vanité. Il verra qu'en se démettant de son pouvoir, il l'augmentera encore, & que ses sujets, conduits par l'amour, la confiance, l'estime, le respect & la vénération, se précipiteront à ses pieds. Toute l'énergie de son ame se montrera alors; il jouira du pouvoir le plus étendu que puisse posséder un homme, de la gloire d'avoir fait une Nation libre, du plaisir d'avoir affermi la fortune de sa maison, & de penser que les générations vertueuses & heureuses qui vont se succéder, feront son ouvrage. Croyez-vous, Milord, que mon Théopompe ou

mon Charlemagne ne puisse pas triompher de la corruption de sa Cour, & briser tous les obstacles qu'on voudroit lui opposer? Voyez ce que Pierre I. a fait chez les Russes. Le Prince que je vous prédis, fera, sans doute, toutes les réflexions que nous venons de faire. N'en doutez pas. C'est dans la nature même de l'homme & de la société, qu'il puîsera ses Loix. En établissant le grand intérêt du bien public, en nous le faisant aimer, il nous détachera sans effort de tous ces petits vices obscurs & bas qui nous lient si étroitement à notre intérêt personnel.

Quoiqu'il en soit du sort qui attend les Monarchies tempérées, il s'en faut bien que je désespère des peuples libres. Je vois, comme vous, en Angleterre & en Suede, trop d'inégalité entre les différens Ordres de l'Etat; ce vice de notre constitution produit de grands maux, il en produira de plus grands encore s'il augmente; mais l'Histoire Romaine vient encore à mon secours, & m'apprend qu'il peut être corrigé. Les Patriciens s'étoient emparés de toute l'autorité que

les Rois avoient usurpée, & vous savez avec quelle vigueur ils en usoient quand ils apprirent la mort de Tarquin. Voilà des maux extrêmes, la tyrannie paroît inévitable, & pour voir s'élever la liberté, il ne faut cependant que porter la Loi qui créera le Tribunat. Analysez, Milord, l'Histoire Romaine; recherchez la cause de cette révolution qui fit prendre à la République une face nouvelle, & vous n'en trouverez point d'autre que l'amour de la liberté & des Loix. Dès qu'il y a des Tribuns, le peuple commence à aimer une Patrie où il ne craindra ni injustice ni vexation. Les Grands, avertis qu'un Magistrat veille à la porte du Sénat pour s'opposer à leurs décrets s'ils blessent la dignité du peuple, agissent avec plus de circonspection, & leur timidité les prépare à être justes. Les mœurs changent insensiblement, & l'égalité la plus parfaite est enfin établie.

Or je vous le demande, Milord, l'amour de la liberté & des Loix est-il éteint en Angleterre? Cet amour n'est-il pas un surveillant toujours attentif à la conduite du Ministère? n'empêche-t-il

N'empêche-t-il pas que le Roi ne se serve des avantages de sa prérogative, pour étendre son autorité? Je ne me fierois pas à votre Parlement, il peut être acheté, il peut être corrompu, il peut vendre la Nation; & vos mœurs & vos richesses ne se prêtent que trop à ce trafic abominable. Mais à votre ancien parti des Wighs & des Thoris, a succédé ce que vous appelez le parti de l'Opposition; & voilà votre Tribunat. Je fais que le parti de l'Opposition n'est pas composé des plus honnêtes gens du monde, & que la plupart ne font tant de bruit que pour se faire craindre & se vendre plus chèrement; mais croyez-vous que les Tribuns de la République Romaine fussent les citoyens les plus zélés pour la Patrie? L'ambition de ces Magistrats s'opposoit à l'ambition & à l'avarice des Patriciens, & tendoit à l'égalité; de même l'ambition & l'avarice de vos Opposans est une barrière contre l'ambition du Roi & l'avarice des membres du Parlement qui se vendent. L'Opposition est l'ame de l'Angleterre, elle la tient attentive à ses intérêts, elle réunit ses forces; & dans le cas où le

II. Partie. C

Roi profiteroit avec assez d'art de sa puissance pour conjurer, de concert avec le Parlement, la ruine de la liberté, les Opposans jetteroient l'alarme; il se feroit une révolution: & pourquoi vos compatriotes n'en profiteroient-ils pas pour établir le Gouvernement sur de plus sages proportions.

On ne l'a pas fait encore, me direz-vous, j'en conviens; mais faut-il en conclure qu'on ne le fera pas? Avant le Tribunat de Licinius Stolon, les Plébéyens de Rome n'avoient pu parvenir à partager avec les Patriciens, les Magistratures curules; falloit-il en conclure que cet honneur leur seroit toujours refusé? Quinze jours avant la mort de Charles XII. qui auroit pu prévoir que nous touchions au moment d'être le peuple le plus libre de l'Europe? Ce qu'on croit impossible aujourd'hui, arrivera peut-être demain. C'est un bon augure pour l'avenir que cette espèce d'obscurité où la prérogative royale & les privilèges de la Nation se trouvent enveloppés parmi vous. N'est-ce pas beaucoup que l'embarras & l'incertitude

de vos Jurisconsultes, quand ils veulent en fixer les bornes respectives? Cet embarras & cette incertitude vous les devez au parti de l'Opposition; c'est une preuve que la liberté nationale a autant de partisans que la prérogative royale. Les armées, si je puis parler ainsi, sont en présence; le Roi a de meilleures armes que la Nation, il est vraisemblable qu'il vaincra, mais ce n'est pas cependant une victoire certaine.

Avec le secours de votre Opposition, Milord, vos compatriotes ne peuvent trembler pour leur liberté, que quand ils auront affaire à un Prince assez hardi & assez ambitieux pour vouloir décider par la force la grande question de ses droits; & alors je ne vous vois de ressource que dans un courage héroïque. Mais dans un tems calme, dans un tems ordinaire, votre Gouvernement en équilibre entre la Monarchie absolue & la franche République, ne penche d'aucun côté. Si vous en profitez pour diminuer insensiblement la prérogative royale, vous verrez bientôt, Milord, qu'avec de nouvelles Loix vous perdrez promptement

ment ces mœurs qui vous épouvantent, & qui sont si favorables aux desseins de la Cour. Dès que le Prince ne sera plus assez riche pour corrompre le Parlement; dès que les forces qu'il commande ne pourront plus lui donner de trop grandes espérances; soyez sûrs que vous prendrez sans effort des mœurs convenables à votre liberté. Vous connoîtrez les erreurs de la politique qui vous a conduits jusqu'ici, & vous trouverez le bonheur qui est destiné aux hommes.

A l'égard de ma Patrie, ce n'est point l'Aristocratie que je redoute. Je fais bien que la Noblesse ne s'emparera pas de la puissance publique; jamais il ne lui viendra dans l'esprit d'employer la force pour servir son ambition; & il est impossible que par des voies d'artifice & de corruption, elle parvienne à se faire déférer par la diète la souveraineté. Mais je crains cette vanité que nous donnent des privilèges particuliers; elle ne nuit pas à la liberté publique, mais elle nous empêche de jouir des avantages dont notre Gouvernement est susceptible. Je voudrois que nous perdissions nos

prérogatives, parce qu'elles ralentissent notre émulation, & ne permettent pas à tous les Ordres d'aimer également leur Patrie. Enfin, Milord, songez, pour votre consolation, que dans tous les pays libres, la liberté produira toujours quelques-unes de ces ames fortes qui sont incorruptibles, & qui n'aiment que le bien. Quand les mœurs sont corrompus, il reste encore quelque ressource. Il n'y a pas jusqu'aux intrigans mêmes qui ne puissent servir leur Patrie; il n'y a pas jusqu'à un V... dont on ne puisse tirer parti. Des fripons, obligés de se déguiser & de montrer les sentimens les plus honnêtes pour s'accréditer, ne rappellent-ils pas tous les jours les principes de la plus saine politique? & ils empêcheront qu'ils ne soient oubliés.

Plus les Etats sont étendus, plus les abus s'y glissent facilement; on ne peut nier cette vérité. Quelque vaste cependant que soit un Empire, le nombre ni l'étendue de ses provinces n'opposent pas à la politique des obstacles insurmontables, soit qu'on veuille le réformer, soit qu'on veuille simplement y conserver le bon

ordre. Les hommes ont par-tout la même raison, les mêmes besoins, les mêmes qualités sociales & le principe des mêmes passions; voilà un grand point de réunion. Un Législateur habile en ne donnant à différentes provinces que les mêmes Loix, le même Gouvernement & le même intérêt, peut n'en former qu'un seul Etat dont les ressorts & les mouvemens seront réguliers. A force d'art il peut opposer aux abus qui naissent dans une société étendue, des Magistrats aussi vigilans que ceux d'une petite République. Il ne faut, pour réussir dans cette entreprise, que décomposer, pour ainsi dire, un Etat, & faire de toutes ses provinces autant de Républiques fédératives. Leur union fera leurs forces au dehors, & la médiocrité étendue de leur territoire fera leur sûreté au dedans.

Charlemagne nous offre l'exemple & le modèle de cette politique. Il commença par diviser les terres de sa domination en cent provinces différentes; tout son secret fut d'y former des assemblées particulières, où tous les Ordres des citoyens furent

admis; & qui furent chargés de veiller à tous les besoins de leur district, d'y réprimer les abus & d'y faire respecter les Loix. Par ce partage chaque province prit sans effort le mouvement qu'on vouloit lui imprimer, & l'Empire entier eut un nouvel esprit & de nouvelles mœurs. Ce Gouvernement auroit été solidement affermi, si les circonstances malheureuses où Charlemagne se trouva, lui eussent permis de faire tous les établissemens que lui dictoit sa sagesse; ou si son fils eût été assez courageux & assez éclairé pour mettre la dernière main à ce grand ouvrage; je veux dire pour conserver à chaque province sa forme de République, & faire respecter ces champs de May ou ces assemblées générales qui servoient de lien à toutes les parties de l'Empire, en ne leur donnant qu'un même intérêt.

Athènes, Corinthe, Thebes & les autres Républiques de la Grèce étoient, par les raisons que vous avez dites, plus susceptibles d'une réforme; que de grands Etats; mais je vous prie de remarquer, Milord, que les mêmes

causes qui les rendoient plus propres à se corriger de leurs vices, contribuoient aussi à rendre leurs Loix plus incertaines & plus flottantes. De-là cette inconstance dans les principes de leur Gouvernement ; de-là ces factions qui se succédoient tour-à-tour, & qui, en détruisant tour-à-tour toutes les Loix qui leur étoient contraires, n'en laissoient enfin subsister aucune. Quand tous les citoyens d'une République sont assemblés, l'Etat n'a plus de frein. Qui peut modérer ses caprices ? Qui peut lui prescrire des Loix ? Qui peut l'obliger d'obéir à celles qu'il a faites ? N'est-il pas le maître de les changer, de tout diffoudre & de donner, en un mot, une nouvelle forme au Gouvernement ? A qui doit-il compte de sa conduite ? Ce qui est arrivé dans plusieurs Républiques anciennes, est une preuve que dans un moment de fermentation, d'enthousiasme, de colère ou de reconnoissance, les Loix les plus sages & les plus respectées n'y étoient pas toujours en sûreté. Il n'en est pas de même dans les pays où la Nation trop nombreuse n'est assem-

blée que par ses Représentans ; ces diètes sont moins hardies, moins capricieuses, moins légères, moins inconstantes, parce qu'elles ont un censeur dans le Corps de la Nation qui les observe. Des députés qui naturellement doivent désirer l'estime de leurs commettans, & qui pouvant en être défavoués, ont sans effort une circonspection & une retenue que les Athéniens, par exemple, ne pouvoient point avoir dans leur place publique. Ils sont soumis aux règles établies ; s'ils les violent, leurs actes sont nuls, & le cri de la Nation les avertit qu'ils ont trahi leur devoir. Je croirois, pour le dire en passant, que les Loix auroient eu plus de stabilité dans les Républiques anciennes, si, au lieu d'assembler tous les citoyens dans la place publique, le peuple divisé en Tribus comme nous le sommes en Provinces, en Comtés ou en classes différentes de citoyens, n'eût eu dans ses Comices qu'un certain nombre de Représentans. Peut-être qu'on auroit alors reproché à la Démocratie moins de ces vices qui l'ont si souvent perdue.